

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

ECHO DE L'OUEST

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

DIEU ET LA FRANCE

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

ADMINISTRATION.

Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, placée du Marché-Noir.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

17 MAI 1871.

Les gardes nationaux ont eu l'idée absurde d'établir une nouvelle batterie au Trocadéro, pour bombarder le Mont-Valérien. Ils ont ouvert le feu sur l'énorme forteresse; mais bientôt le Mont-Valérien les aperçut et a fait pleuvoir les obus sur le quartier. Les habitants ont contraint les artilleurs de la Commune à enlever leurs pièces.

Combat au bois de Boulogne, dans les environs du pavillon d'Armenonville. Les fédérés ont dû battre en retraite jusqu'au rempart.

A six heures moins le quart, épouvantable explosion. La cartoucherie de l'avenue Rapp, au Champ-de-Mars, vient de sauter. Deux cents morts, autant de blessés. Quinze cents maisons lézardées ou atteintes. Les hommes de l'Hôtel-de-Ville accusent les agents de M. Thiers d'une catastrophe qui n'est due, bien évidemment, qu'à l'imprudence de quelque ivrogne de la Commune.

SAUMUR

16 MAI.

Nous avons tous entendu raconter dans notre enfance l'histoire de cette Anglaise en péril de noyade, à laquelle un quidam tendait la main pour la retirer de l'eau. — Mais, monsieur, s'écriait l'Anglaise, vous ne m'avez jamais été présenté! Et elle aimait mieux faire un plongeon que devoir la vie à un homme qui ne lui avait pas été présenté en règle.

Les conservateurs ressemblent trop souvent à cette fille d'Albion. Ils perdent le temps aux bagatelles de la porte, et ils nous font, en bien des circonstances, l'effet d'un voyageur qui s'amuserait aux stations, quand un intérêt urgent l'appelle au but. Nos ennemis ont pris le train express; lancés à toute vapeur, rien n'arrête l'impétuosité de leur course; tandis que nous autres, divisés entre nous, retardés par des sophismes qui se posent comme autant d'obstacles en travers de la voie, nous arriverons trop tard, — si nous arrivons.

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

AVANT, PENDANT ET APRÈS
LA TERREUR (1)

Extraits des gazettes françaises indépendantes, publiées à l'étranger de 1788 à 1794.

(Suite.)

XXXIII

Panique universelle. — Fuite des banquiers. — Le peuple force le Garde-Meuble et l'Arsenal. — Découverte d'un bateau chargé de poudre. — Pillage des Invalides. — M. de Sombreuil. — Prise de la Bastille. — La promenade des cadavres. — Une première audition du ÇA IRA. — Victoire des communes. — Le roi se livre.

Août 1789 (suite).

Le décret révolutionnaire de l'Assemblée, connu le soir même à Paris, jeta dans les classes riches un profond sentiment de terreur.

La poste royale fut littéralement assiégée par une multitude d'hommes et de femmes en habit de voyage et chargés de valises. Tous demandaient des

(1) Voir les nos du 1^{er} mars au 16 mai.

Les conservateurs se partagent en légitimistes, bonapartistes, orléanistes, républicains modérés, — sans parler du troupeau des indifférents. C'est en vain que les avertissements pleuvent sur nous; nous sommes, à ce qu'il paraît, incorrigibles. Nous recommençons toujours, dans la vie politique, le jeu qui a si tristement réussi à nos armées, dans la dernière guerre: l'ennemi se concentre contre nous, et nous nous dispersons; lui se masse, et nous sommes éparpillés; contrairement à l'axiome: Diviser pour régner, nous nous divisons pour être battus.

Voilà, depuis huit jours, deux discours en possession de l'attention publique. L'un a été prononcé par le duc d'Audiffret-Pasquier, devant la Chambre, et l'autre par le général Chanzy, dans la réunion du centre gauche. Incontestablement M. Chanzy et M. Pasquier appartiennent tous deux à l'opinion conservatrice. Ce sont deux soldats d'honneur et de mérite, qui ne peuvent avoir que des intentions droites. Le lendemain de leurs discours, est-on plus avancé? A-t-on fait un pas dans la voie de la sagesse? Qui d'entre nous oserait répondre oui?

C'est que nous sommes, comme on dit, partis du mauvais pied.

Nous sommes un pays monarchique, représenté par une Chambre monarchique, qui n'a pas eu, à l'heure propice, le courage de son opinion.

Nous avons dégringolé du pacte de Bordeaux dans la constitution Rivet. Nous

tâtonnons dans les ténèbres. Les mots ont perdu leur signification et les choses ont pris des aspects incertains et flottants, au milieu du brouillard qui nous enveloppe et s'épaissit chaque jour.

C'est son indécision même et les contradictions qu'il renferme qui ont contribué au succès du discours du général Chanzy. C'est aussi peut-être parce que le réquisitoire éloquent de M. le duc d'Audiffret restait dans un certain vague qu'il a pu rallier tant d'adhésions et des approbations unanimes, au moins le premier jour. Dès qu'il s'agit de préciser, on se sépare. Nous ne savons tous qu'une chose, au fond: c'est qu'il faut préserver le pays, sous peine de le mener aux catastrophes finales, d'un nouveau triomphe des Rabagas du 4 septembre, et nous faisons tout pour amener ce triomphe.

Dépêches et Nouvelles.

De graves nouvelles nous arrivent de Lyon. On nous assure que certains fabricants de soierie, se voyant, d'une part, sérieusement menacés dans leurs intérêts par l'impôt des matières premières, et, d'autre part, n'ayant aucune confiance dans la sécurité de la ville, que menace hautement la démagogie soutenue moralement par la municipalité, certains négociants, disons-nous, ont manifesté l'intention de transporter leur industrie en Suisse.

Notre correspondant ajoute que M. Thiers a dû être informé de ce projet par les délégués de l'Exposition, et que déjà un ingénieur est allé sur la frontière suisse étudier le pays, en vue de l'établissement de grandes usines.

Revenant sur la question de la sécurité de la ville, notre correspondant nous in-

forme que, d'après les bruits qui couraient samedi à la Bourse de Lyon, la municipalité lyonnaise serait en guerre ouverte avec le général Bourbaki, et que les influences qui ont fait nommer M. Barodet maire auraient obtenu le remplacement du général, dont la sévérité déplait souverainement au conseil municipal et particulièrement à M. Barodet.

Tous ces bruits nuisent essentiellement à l'Exposition universelle et jettent dans la ville une appréhension, que le gouvernement aurait intérêt à dissiper par un démenti motivé appuyé de preuves.

Quelques jours avant les arrestations dont Lyon a été le théâtre, le commissaire central, assure-t-on, vint prévenir le préfet qu'il tenait sous sa main huit chefs de l'Internationale, demandant s'il fallait en opérer l'arrestation. Le préfet répondit: Arrêtez! ce qui fut fait. En même temps, il télégraphiait à Paris cette importante nouvelle. La réponse ne se fit pas attendre; elle fut courte: «Faites mettre en liberté sur-le-champ.»

Les grèves de Berlin prennent un développement formidable; les rues sont sillonnées par des bandes d'ouvriers, de femmes et d'enfants exténués de faim, car les ressources du comité des grèves ne suffisent plus.

On évalue à plus de vingt mille le nombre des personnes qui en sont réduites à implorer la charité publique, d'autant moins disposée à pourvoir à ces besoins que les menaces se mêlent aux prières. La corporation des charpentiers surtout se fait remarquer par son attitude hostile.

Dans l'Union bretonne, d'hier, un Bordelais anonyme, de passage à Nantes, prétend

chevaux, tous s'en procuraient à tout prix et par tous moyens.

Plus de cinquante banquiers, dit-on, quittèrent la capitale pendant la soirée et pendant la nuit.

Chaises et berlines passaient dans les rues avec une rapidité folle. On eût dit qu'il s'agissait de fuir une ville maudite, où l'on n'avait plus à attendre que le pillage ou la mort.

Un aussi beau résultat dut flatter les députés du tiers-ordre, qui presque tous étaient venus à Paris, le lundi soir, pour juger de l'effet de leur sublime délibération.

Ces messieurs s'indignèrent. Beaucoup d'entre eux parcoururent la ville, en disant au peuple:

« — Pourquoi laissez-vous partir les riches? Ne voyez-vous pas que c'est une trahison? Avec l'argent tout disparaît: plus de commerce, plus de travail et plus de pain! »

Il était impossible de trouver une meilleure logique pour impressionner la populace. A l'instant même on arrêta n'importe quelle voiture, depuis le plus simple fiacre jusqu'au carrosse des princés. On défendit à qui que ce fût de sortir de la capitale et de s'éloigner pendant la crise.

Tous les citoyens durent en partager le péril

sans exception de rang, de condition et de fortune.

Le décret de l'Assemblée qui autorisait la formation des gardes bourgeoises était attendu avec impatience, depuis la veille, par les meneurs aux gages du Palais-Royal, appuyés des partisans du ministre déchu. Ces deux catégories avaient alors le même intérêt de désordre et cherchaient le même bouleversement.

On s'était concerté à ciel ouvert, on avait décidé la marche à suivre.

Dès cinq heures du matin, le 14 juillet, les soldats en rébellion contre l'autorité royale, et chargés, comme nous l'avons dit, d'apprendre l'exercice aux nouveaux miliciens, réunirent tous les bourgeois qui n'avaient pas encore pu se procurer des armes.

C'était le plus grand nombre. En moins d'une heure, il y eut sur le pavé de Paris plus de cent mille hommes, partagés en différentes troupes. Ils étaient résolus de ne pas se séparer sans avoir obtenu leur armement complet par un moyen ou par un autre.

Une première troupe se dirigea vers le Garde-Meuble; une seconde partit au pas de course du côté de l'Arsenal, et une troisième, la plus forte en

nombre, commandée par des chefs audacieux, se chargea d'aller piller l'Hôtel des Invalides. Le long du chemin, quand on rencontrait une boutique d'armurier, une centaine d'hommes se détachaient de la masse, enfonçaient les portes pour peu qu'on opposât de la résistance, et dévalisaient le magasin en un clin d'œil.

« — Qui me paiera? » demandait naturellement l'armurier.

On lui répondait: « — La nation. »

A huit heures, le Garde-Meuble et l'Arsenal étaient pillés de fond en comble. Toutes les collections précieuses de vieilles armes, toutes les anciennes pièces d'artillerie, mousquets à fourchettes, arquebuses à rouet, fauconneaux et coulevrines, furent emportés par les bourgeois, qui n'examinèrent même pas s'ils pourraient en faire usage.

En revenant par les quais, les pillards de l'Arsenal avisèrent un bateau de forme bizarre, gardé par une compagnie de soldats de la maréchassée. On sut qu'il était rempli de poudre. La milice bourgeoise s'en rendit maîtresse aussitôt.

Quant à la troupe lancée sur les Invalides, elle

que M. Gambetta a acquis une propriété considérable près de Graves, et que l'on y fait des embellissements qui coûtent jusqu'à 40,000 fr. par jour.

Ou le Bordelais invente, ou M. Gambetta est un.....

Il faut des preuves à une pareille accusation.

On peut même ajouter : ou un démenti.

Et ce démenti voilà trop longtemps qu'il se fait attendre ; car il y a plus d'un mois que le *Figaro* et autres feuilles parisiennes ont publié cette nouvelle, et le citoyen qu'on met en cause ne proteste pas.

ESPAGNE.

On lit dans la *Patrie* :

« Notre correspondant nous met en garde contre les dépêches qui ne cessent d'annoncer chaque jour la fin du mouvement carliste. Des bandes insurgées occupent toujours une bonne partie de la Navarre et de l'Aragon, et l'on ne signalait encore, à la date où l'on nous écrit, l'entrée en France d'aucun réfugié carliste.

» D'un autre côté, un mouvement républicain paraît imminent dans le midi de l'Espagne, et pour compléter ce tableau, on craint un pronunciamiento dans l'armée en faveur du prince Alphonse. La situation de la jeune monarchie espagnole est donc des plus graves, et il paraît difficile qu'elle en sorte victorieuse. Que voulez-vous qu'elle fasse contre trois? »

Voici d'après la *Correspondencia* la traduction d'un ordre du jour trouvé dans une maison d'Oroquieta et adressé aux troupes carlistes. On y trouvera une nouvelle preuve de l'esprit qui anime l'armée de Charles VII.

ARMÉE ROYALE

SECRETARIAT DE CAMPAGNE

Ordre général du 4 mai 1872.

Le roi notre maître (que Dieu garde) est très-satisfait du bon esprit et de la décision de tous les volontaires de son armée. Mais, en même temps, il voit avec déplaisir qu'il a été commis quelques actes de violence dont la répétition déshonorerait la grandeur de notre cause.

A partir de ce jour, seront punis avec les rigueurs des règlements ceux qui oublieront leurs devoirs ; il est créé une commission de surveillance de l'armée, sous la direction du capitaine Francisco Albalat, chargé de la police de l'armée. Ceci est porté à l'ordre du jour général d'aujourd'hui pour la gouverne de tous les individus de l'armée.

Quartier-général d'Uruquieta.

Le secrétaire de campagne,

EMILIO DE ARJONA.

A communiquer. Le commandant général,

FULGENERO DE CARASA.

A M. le commandant général de la Navarre.

Les journaux espagnols continuent de prédire la chute prochaine d'Amédée, et signalent l'agitation croissante des républicains, que leurs chefs sont désormais impuissants à contenir.

Rome, 13 mai.

Les garibaldiens préméditent une expédition en Espagne ; ils veulent s'unir aux carlistes et espèrent faire proclamer la république, une fois le roi Amédée détroné. Ricciotti est parti samedi pour Caprera prendre les ordres de son père.

La *Décentralisation* a reçu la dépêche suivante :

Frontières d'Espagne, 10 mai.

Une lettre d'Irun que je reçois à l'instant contient des nouvelles extrêmement satisfaisantes. J'en traduis une bonne partie pour les lecteurs de la *Décentralisation*, en leur faisant grâce de certains détails déjà connus.

Le parti carliste a enfin une victoire à enregistrer.

Les troupes de l'un des corps de d'Aguirre se sont avancées en colonnes jusqu'aux portes de Bilbao, au cri de : *Vive Charles VII !*

Le commandant de place, croyant avoir facilement raison des colonnes carlistes, a fait sortir immédiatement ses volontaires et des troupes régulières ; mais, après un combat acharné, les soldats amédéistes ont été repoussés et les carlistes sont entrés à leur suite à Bilbao, dont l'*ayuntamiento* a fait son *pronunciamiento*.

C'est le 8 qu'a eu lieu cette action décisive.

Faits et propos du jour.

En apprenant que le général Pourcet, qui remplira, dans le procès Bazaine, les difficiles fonctions de commissaire du gouvernement, avait été l'aide-de-camp du général Changarnier, on s'est empressé d'en déduire qu'il était suspect de partialité envers l'accusé.

C'est là une erreur, car non-seulement le général Pourcet est un officier d'une loyauté reconnue, qui agira selon sa conscience, mais encore on aurait tort de se figurer que le général Changarnier s'érige en défenseur du maréchal Bazaine.

Le général Changarnier est un habile homme, qui tient surtout à ne pas se compromettre, — sa déposition lors du procès Trochu l'a bien prouvé, — et qui, s'il a

parfois paru défendre l'ex-commandant de Metz, n'en a pas moins formulé contre lui, à diverses reprises, des accusations fort graves.

Le maréchal Bazaine a passé toute la journée d'hier dans son hôtel de l'avenue d'Iéna.

M^e Lachaud et son fils sont arrivés à deux heures, ont dîné chez le maréchal, et sont restés avec lui jusqu'à minuit.

Dans la journée, M. Pinard a rendu visite à M. Bazaine.

C'est dans la matinée du 15 mai 1867 que l'empereur Maximilien était fait prisonnier à Querétaro par le général républicain Escobedo. Le 14 juin, à huit heures du matin, il comparait devant un conseil de guerre. Le 16, à onze heures quarante-cinq minutes du matin, notification lui était faite de sa condamnation à mort et de son exécution pour le lendemain à six heures de l'après-midi ; mais il n'était exécuté que le 19 juin.

A cinq ans d'intervalle, presque jour pour jour, le commandant en chef de l'armée du Mexique sera probablement enfermé comme prisonnier et comparaitra sans doute en juin devant un conseil de guerre !

M. de Bismark a une manière à lui de juger les races latines. Voici quelle est sa manière de voir à l'égard des Espagnols :

— Je ne comprends pas que don Carlos n'ait pas déjà réussi ! Il n'a donc pas 50,000 fr. ?

— Pourquoi 50,000 fr. ?

— Evidemment, il n'en faut pas plus pour conquérir l'Espagne.

— Comment cela ?

— Mon Dieu, c'est bien simple. Vous débarquez à Cadix avec 50,000 francs. Vous achetez le gouverneur et vous avez immédiatement l'arsenal et les caisses publiques à votre disposition. Celles-ci ne sont pas très-garnies ; mais cependant vous y trouvez bien 50,000 autres francs pour acheter le gouverneur de Séville. Vous continuez votre marche jusqu'à Madrid en achetant chaque gouverneur sur votre route. Là, vous n'avez même pas besoin de 50,000 fr. Si vous avez réussi dans le midi, cela suffit.

Et dire que, étant donnée cette opinion de M. de Bismark, nous avons pu croire un instant qu'il avait réellement l'intention de placer le prince de Hohenzollern sur le trône d'Espagne !

Nous apprenons avec beaucoup de regret l'accident arrivé à un respectable confrère :

Hier, vers trois heures et demie de l'après-midi, M. Poujoulat, âgé de 68 ans, rédacteur en chef de l'*Union*, suivait la rue de Grenelle-Saint-Germain, quand son pied, rencontrant une écorce d'orange, le fit glisser sur le trottoir. Il est tombé, et lorsqu'on a voulu l'aider à se relever, on a constaté qu'il avait la jambe droite fracturée.

INSULTES AU CLERGÉ. — L'*Union nationale*, de Montpellier, nous révèle en ces termes des faits graves qui se sont passés, il y a trois jours, à Marsillargues :

« Des Frères de la doctrine chrétienne, qui étaient venus en promenade sur la route de Lunel à Saint-Laurent, ont été assaillis à la hauteur de Marsillargues par des hommes qui, aux cris de : A bas la prêtraille ! ont hué, injurié et menacé ces Frères qui se sont sauvés, non sans peine, du milieu de ces énergumènes, accompagnés de vociférations et de cris jusqu'aux portes de la ville. »

UN MORT IMMOBILE. — Il y a quelques jours, un négociant retiré des affaires, M. Menu, domicilié rue du Faubourg-Saint-Honoré, s'accoudait derrière les vitres de sa fenêtre pour regarder les passants.

Les voisins qui étaient habitués à le voir souvent passer son temps de la sorte, n'y firent point grande attention, mais le jour entier se passa sans que le vieillard abandonnât son immobilité.

Quelques personnes trouvant le fait extraordinaire allèrent prévenir le commissaire de police du quartier qui fit ouvrir la porte et trouva le malheureux mort.

M. Menu avait été frappé d'une congestion cérébrale.

LES MOTS D'EMPRUNT.

Dans un wagon de députés :

— Quelle est donc l'opinion politique du *Siècle* ?

— C'est bien difficile à définir, cela dépend un peu du moment et des circonstances.

— Mais enfin.

— Eh bien ! tenez ! le *Siècle*, c'est le Jules Simon du journalisme.

On causait de M. Dufaure entre avocats.

— C'est un homme à qui il ne faut pas avoir affaire, opinait M^e L***, un homme dangereux !

— Oui, renchérit M^e P***, c'est un garde des sceaux... périlleux...

Copié sur la vitre d'un cabaret de Montmartre :

devait, dans l'ordre des choses, y opérer des prises plus riches encore.

Le gouverneur, M. de Sombreuil, aurait pu se défendre, puisqu'il avait des troupes et du canon. Mais trente mille hommes entouraient l'Hôtel. En supposant qu'il tuât quatre ou cinq mille bourgeois, le reste aurait toujours fini par triompher de sa résistance.

Il donna donc à ses vétérans l'ordre d'ouvrir les portes.

Les factieux trouvèrent là dix-huit mille fusils, vingt-quatre canons de gros calibre, de la poudre et des balles en quantité, plus les caissons et le fournil destinés aux élèves de l'École militaire qui devaient camper à la fin du mois.

On ne laissa pas une arme à l'Hôtel, tout fut enlevé.

D'habiles artilleurs, choisis dans les troupes parjures, organisèrent le service des canons et les placèrent aux postes les plus avantageux de la ville.

Fiers de leur force, et sûrs de ne pas manquer de munitions, les bourgeois et le peuple se laissèrent pousser par les meneurs à une entreprise d'une audace et d'une extravagance tellement inouïes, qu'on se demande comment elle a pu réussir.

M. de Launey (1), gouverneur de la Bastille, avait reçu l'ordre positif de se défendre et de surveiller les rassemblements qui auraient l'air de menacer le château.

Cet ordre était connu de MM. les diplomates dont nous avons parlé dans un de nos précédents articles. Ils comprenaient la difficulté de se rendre maîtres de Paris, tant que la sombre forteresse, établie comme surveillante, pourrait faire pleuvoir sur l'émeute une grêle de boulets et de mitraille.

Vers une heure de l'après-midi, voyant que toutes les armes étaient distribuées, ils résolurent de profiter du premier élan de la multitude pour tenter un coup de main.

En conséquence, on entendit, au Palais-Royal d'abord, puis dans les rues avoisinantes, et bientôt d'une extrémité de la ville à l'autre, retentir ce cri formidable :

« A la Bastille ! à la Bastille ! »

Toutes les bandes armées se précipitèrent avec la violence d'un ouragan. Elles entraînaient avec elles les masses populaires, et, à trois heures, la

(1) Tous les historiens écrivent de *Launay* ou *Delau-nay*. La véritable orthographe est celle qu'on donne ici. Elle est conforme à une note fournie, en 1819, par M. d'Agay, conseiller d'État, gendre de l'ancien gouverneur de la Bastille.

rue et le faubourg Saint-Antoine étaient encombrés d'une multitude grouillante, qu'on porte au chiffre de plus de deux cent mille hommes.

Les détails qui vont suivre nous semblent peu en rapport avec le caractère honorable et bien connu du malheureux gouverneur de la forteresse.

M. de Launey, voyant se détacher quelques centaines de bourgeois, qui agitaient un drapeau parlementaire et demandaient à entrer dans l'intérieur de la Bastille, aurait fait baisser le pont-levis, afin d'introduire une partie de la troupe, et aurait ensuite donné l'ordre de le relever pour tirer à mitraille sur les victimes de ce guet-apens. Ceux du dehors crièrent à la trahison, et le feu commença de toutes parts.

On braqua des canons contre les portes.

Au bout d'une heure, la première enceinte était emportée, malgré les suisses et les invalides, qui essayèrent en vain de lutter contre la fougue des assaillants. Bientôt le deuxième pont fut brisé (1), et le torrent populaire, ne trouvant plus d'obstacle, se précipita par la brèche qui lui ouvrait passage.

La Bastille était prise.

(1) Ces premiers détails ne sont pas exacts ; ils seront rectifiés plus loin.

Il y a eu des actes de barbarie sauvage, des scènes de massacre horrible.

M. de Launey, à tort ou à raison, passait pour être, à l'égard des prisonniers, extrêmement rude et sévère. On le saisit, on le mena jusqu'à la place de Grève, où une populace, écumante de rage, le perça de coups de baïonnettes, lui coupa la tête, et la planta au bout d'une pique, devant l'Hôtel-de-Ville, avec cette inscription :

De Launey perfide et traître envers le peuple.

Puis on traîna, le long des rues et sur les places publiques, ses restes sanglants et déchirés.

Chose incroyable, et qui va convaincre l'Europe que Paris est peuplé de cannibales, il y avait du monde à toutes les fenêtres, il y en avait jusque sur les toits, pour applaudir à ce hideux spectacle. Un grand nombre de femmes agitaient leurs mouchoirs en signe d'allégresse.

Les bourgeois portaient aussi deux autres trophées de mort, la tête de M. de Losme, major de la Bastille, et la main coupée du géolier.

Ce n'est pas tout. Un dernier meurtre devait terminer cette journée terrible. Le prévôt des marchands, M. de Flesselles, avait le matin même

Passant, que le sort inflexible
Amène dans ce triste lieu,
En te recommandant à Dieu,
Bois ton vin pur, s'il est possible,
Car le meilleur vin de céans
Gâte l'eau que l'on met dedans.

Un vagabond passe en police correctionnelle sous la prévention de vol de canards.

— Qu'avez-vous à dire pour votre défense ? lui demande le président.

— Je ne suis pas voleur, je suis chasseur.
— On ne chasse pas des canards domestiques.

— Aussi sont-ce bel et bien des canards sauvages que j'ai pris, à preuve que je les ai poursuivis pendant un quart d'heure avant de les attraper.

M^{me} D... est encore jolie, mais elle n'a plus que cinq dents ; cinq dents qui donnent envie, quand on les voit, de jouer dessus : *J'ai du bon tabac.*

— Ce sont des touches de piano, disait hier un intime de la maison.

— Oui, fit un autre intime... des touches de piano... *et rares.*

Un vieux brocanteur avare était à l'agonie. On envoie chercher un prêtre. Celui-ci, après quelques mots de consolation, lui présente le crucifix à baiser.

A la vue de l'or de la croix, l'œil du malade se ranime, ses lèvres remuent. Le prêtre comprend qu'il veut parler, et se penche pour écouter :

— J'en donne cent sous, murmure l'agonisant.

Avant-hier, vendredi, à cinq heures moins sept, — on voit que nous précisons, — MM. Alexandre Dumas fils et Théodore de Banville causaient ensemble sous le péristyle de l'Opéra-Comique.

Nous avons sténographié ce fragment de conversation.

M. THÉODORE DE BANVILLE. — Enfin, qu'est-ce que vous pensez d'Hugo, en résumé ?

M. ALEXANDRE DUMAS FILS, avec une conviction profonde. — Un crétin sublime !

N. B. — Absolument historique.

Entre époux :

— Tu ne m'achètes jamais de fleurs, mon ami.

— Je me réserve pour celles que je compte déposer sur ta tombe.

— Savez-vous, disait un réactionnaire enragé, pourquoi la rente baisse de 3 francs dès que paraissent sur les murs les mots :

Liberté, Egalité, Fraternité ?

C'est que la République en a de tous temps modifié la signification.

Liberté ! chacun tremble pour la sienne.
Egalité ! on prévoit l'égalité devant la faillite.

Fraternité ! on pense aux journées de juin.

GYGÈS.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

LETTRE CIRCULAIRE

DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

Pour annoncer au clergé de son diocèse la Retraite ecclésiastique et la session d'examens pour le Baccalauréat en Théologie.

Angers, 2 mai 1872.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Avant de reprendre le cours de notre visite pastorale, nous voulons vous annoncer les exercices de la Retraite ecclésiastique. Ils s'ouvriront le dimanche 19 août et se termineront le samedi suivant. Nous avons appelé à les prêcher le R. P. Paris, de la Compagnie de Jésus ; et nous nous proposons de donner nous-mêmes, comme l'année dernière, les conférences de l'après-dîner.

Nous devons vous informer également que la session d'examens pour le baccalauréat en théologie s'ouvrira le 15 octobre prochain au grand séminaire d'Angers. L'épreuve écrite de la dissertation latine aura lieu ce jour-là de 4 heures à 6 heures : elle ne sera pas éliminatoire. Les jours suivants seront consacrés à l'épreuve orale ; et c'est la voie du sort qui décidera du tour d'examen ainsi que des questions sur lesquelles devra porter l'argumentation. Les séances seront publiques pour tous les membres du clergé.

La commission d'examen, présidée par nous-même, ou par l'un de nos vicaires généraux, se composera en outre de MM. Houbart, supérieur du grand séminaire ; Maricourt, chanoine rapporteur des conférences ecclésiastiques ; Laroche, professeur au grand séminaire. Nous prions MM. les candidats de se faire inscrire au grand séminaire avant le 15 septembre prochain. Ceux qui subiront les épreuves de baccalauréat seront dispensés par le fait même de l'examen auquel ils devraient être appelés au mois de novembre suivant.

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler que la quête du Denier de

Saint-Pierre devra se faire, comme les années précédentes, le dimanche de la Pentecôte. Veuillez l'annoncer au prône du dimanche 12 mai. Nous aimons à espérer que le zèle de vos chers paroissiens ne se ralentira pas pour une œuvre qui est de première nécessité, et qu'ils continueront à s'acquitter largement de cette dette d'affection et de reconnaissance envers le Père commun des fidèles.

Dans les paroisses de la ville d'Angers, la quête sera remise comme de coutume au jour de la Toussaint et annoncée le dimanche qui précèdera cette fête.

Agréés, Messieurs et chers Coopérateurs, la nouvelle assurance de mes sentiments affectueux et bien dévoués.

† CH.-EMILE, Evêque d'Angers.

Dans sa séance du 9 de ce mois, la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire a décerné le prix de 500 fr. du Conseil général, à l'un de ses membres, M. Charles Giraud, agronome et président du comice agricole de Corzé, pour le mémoire sur les textiles, qu'il a présenté au concours institué à cet effet. Elle a aussi accordé une mention honorable à M. le capitaine Janin, archiviste honoraire de la Société.

Le conseil général du Finistère offre une prime de 50,000 fr. au manufacturier d'Alsace-Lorraine qui établira aux environs de Brest une filature d'au moins 20,000 broches.

Vendredi dernier, un enfant de treize ans, nommé Plessis, demeurant chez ses parents au village du Planty, en la commune de Louvigné-du-Désert, a été tué accidentellement dans une carrière où il travaillait comme tailleur de pierres. Les ouvriers de cette carrière, ayant fendu un énorme bloc, le jeune Plessis prit une pince en fer et monta sur cette roche pour la détacher du bloc. Malheureusement, après avoir donné quelques coups, il produisit un éboulement et fit tomber sur lui une certaine quantité de terre qui le précipita au fond de la carrière où il se brisa le crâne.

On lit dans l'Union de la Sarthe :

La question du changement de coiffure pour la gendarmerie est aujourd'hui très-sérieusement agitée. Plusieurs personnes compétentes ont été consultées à ce sujet et sont tombées d'accord sur le choix d'un casque en cuir excessivement léger et qui s'har-

moniserait parfaitement avec la nouvelle tenue des gendarmes.

Les maires des communes tiennent, au contraire, énormément au tricorne traditionnel, qui est connu et redouté, prétendent-ils avec raison.

Mais l'autorité militaire fait valoir la question d'économie, et on prétend que le casque proposé sera aussi léger au budget de la guerre qu'au crâne des gendarmes.

Dans la plupart de nos campagnes, l'effraie est considérée comme un oiseau de mauvais augure : on l'appelle l'oiseau de la mort. Il est vrai que son cri lugubre, que son facies n'est pas séduisant et qu'il n'est rien moins que sociable ; mais à part cela, quel mal fait-il ? Que peut-on lui reprocher ? Mange-t-il les récoltes ? Détruit-il les couvées ? Non, mille fois non ; l'effraie ne vit que de petites proies et d'insectes, et c'est surtout lorsqu'elle a des petits qu'il faut lui voir faire la chasse à la gent trotte-menu. Les rats, les campagnols, les loirs, les souris, tout y passe, et un couple d'effraies dans une ferme vaut mieux que deux couples des meilleurs chats.

Apprenons donc à distinguer nos amis de nos ennemis, et ne nous fions pas aux apparences. Nous nous plaignons des ravages exercés par les insectes et les rongeurs, et nous condamnons nos meilleurs auxiliaires.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

Les nuits de samedi à dimanche et d'hier à aujourd'hui ont été désastreuses pour notre pays.

La gelée a, en effet, cruellement sévi dans une partie de nos vignobles. Nous ne connaissons encore que les dégâts occasionnés dans nos environs ; mais nous pourrions citer des vignes où les trois quarts de la récolte sont perdus.

Une personne, venant de Ligueil, nous assure qu'autour de cette ville et sur tout le parcours depuis cette ville jusqu'à la nôtre, elle a vu les vignes et les légumes gelés.

Dans la commune de Saint-Pierre-des-Corps, les mêmes effets fâcheux se sont produits. Les haricots, notamment, sont en grande partie perdus. Les dommages se sont produits très-inégalement et de la manière la plus capricieuse.

Les ravages de la gelée seront d'autant plus sensibles que la vigne était généralement assez mal préparée, et que le peu qu'elle promettait se trouve atteint.

donné contre lui aux insurgés plusieurs sujets de plainte. Profondément dévoué au roi, et sachant par quelles intrigues monstrueuses le peuple était ainsi poussé à l'agitation et au désordre, il avait fait d'héroïques efforts pour arrêter les cohortes bourgeoises qui se dirigeaient sur la Bastille.

Au milieu de l'énivrement de la victoire, on eût oublié peut-être cet épisode.

Mais un des hommes qui traînaient le corps mutilé du gouverneur s'avisait de fouiller dans une des poches du cadavre, et en retira un billet, dont il s'empressa de donner lecture à la foule. Il était ainsi conçu :

« Tenez bon jusqu'à huit heures ; il vous viendra des troupes et des bombes. En attendant, je vais amuser la canaille. »

» JACQUES DE FLESSELLES. »

A l'instant même, le cortège des bourreaux reflua jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. On y trouva l'infortuné prévôt des marchands, qui allait monter en voiture pour courir à Versailles. Un coup de pistolet, tiré à bout portant, l'étendit raide mort.

Sa tête fut aussi coupée, et on l'agita triomphalement au bout du sabre d'un garde suisse, pour la montrer au peuple.

Une multitude immense encombrait alors la place de Grève. Tout-à-coup on reconnut le marquis de Lafayette et M. Bailly, qui s'efforçaient de pénétrer jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. On les salua de cris enthousiastes, et ils furent proclamés à l'instant même (preuve d'une intrigue arrangée d'avance), l'un commandant en chef de la milice bourgeoise, et l'autre maire de la commune de Paris. Ils acceptèrent, en disant toutefois qu'ils allaient en référer, le soir même, à leurs collègues de la chambre.

La nouvelle de l'attaque dirigée contre la Bastille était parvenue, vers quatre heures, à l'Assemblée nationale, et les députés avaient cru devoir se déclarer en permanence.

Durant tout le reste de la soirée, on continua dans Paris la promenade des cadavres. Il y eut des illuminations pour éclairer cette scène monstrueuse. Le peuple décrochait les reverbères, hissait à leur place les corps de ses victimes, et dansait des rondes, en improvisant ce refrain sinistre :

Ah ! ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne,
Ah ! ça ira, ça ira,
Les aristocrates on les pendra !

Après ces ignobles stations, le cortège reprenait sa marche pour aller recommencer la danse et les chants dans un autre carrefour.

Derrière les trophées du meurtre, on conduisait en grande pompe un grenadier aux gardes françaises, qui se vantait d'avoir arrêté M. de Launey à la Bastille. Ce héros du jour avait été décoré par la foule d'une croix de Saint-Louis, que portait l'infortuné gouverneur.

Pendant ces saturnales révolutionnaires, l'Assemblée, toujours en permanence, fut alternativement présidée par l'abbé Grégoire, fort bien vu des communes, depuis son discours de la veille, et par M. le marquis de Lafayette, qui venait de faire sanctionner son élection de la place de l'Hôtel-de-Ville.

On envoya pendant la nuit deux députations à Louis XVI, en le suppliant de nouveau de renvoyer les troupes et de signer le rappel de M. Necker.

Le roi ne crut pas devoir plier devant ce système inqualifiable, qui consistait à soulever le peuple, pour arracher à la royauté, par intimidation et par surprise, les derniers lambeaux de sa puissance. Autour de lui les princes, les ministres et la reine elle-même partageaient ce sentiment et l'exhortaient à se montrer ferme. Il répondit à la Chambre qu'en toute circonstance l'armée était l'appui natu-

rel du trône, il ne consentirait jamais à se séparer de la sienne, à l'heure où elle lui était le plus nécessaire.

Hélas ! bientôt après il changea d'avis.

Un député de la noblesse, M. le duc de Liancourt, effrayé de l'agitation que la réponse de Louis XVI venait de produire, quitta l'Assemblée pour se rendre chez le roi. Il le trouva seul, à deux heures après minuit, occupé à lire un rapport du lieutenant de police sur les événements de la capitale.

Que se passa-t-il entre eux ? On l'ignore.

Toujours est-il que le monarque se décida brusquement, et sans prendre avis de personne autre, à se rendre à la Chambre, seul et sans escorte. Il promit aux députés le renvoi des troupes et déclara qu'il remettait complètement entre les mains de l'Assemblée nationale sa destinée personnelle et la destinée de son royaume.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

Monsieur le journaliste,

Il n'y a depuis quelque temps rien de bien remarquable à Saint-Martin-le-Chantre. C'est ce qui fait que je ne vous ai pas écrit. D'ailleurs j'ai été occupé à broyer mon chanvre. Une grosse affaire, puisque la récolte du chanvre est le tiers de mon revenu. Enfin, me voici un peu libre, et je vais vous raconter ce qui s'est passé, moi présent, au Café du Point-du-Jour.

C'est du plus rare que j'aie au café. L'argent donne trop de peine à gagner pour le dépenser en chopes de bière, qui altèrent plus qu'elles ne rafraichissent. Mais j'avais un marché à conclure avec Nicolas Grassin, et Nicolas regarde comme nul tout contrat de vente qui n'est pas arrosé.

Nous causions tranquillement de nos petites affaires, lorsque cet effronté de Pierre Lobligeois se tourna de mon côté en criant : « Je vous dis que tous les nobles sont des aristocrates. »

Il se mit ensuite à fredonner :

Ah ! ça ira ! ça ira !
Les aristocrates à la lanterne.
Ah ! ça ira ! ça ira !
Les aristocrates on les pendra.

Comme je ne suis pas noble, je ne pouvais pas prendre cela pour moi ; ce qui fit que je continuai ma conversation avec Grassin. D'ailleurs, feu mon parrain (que Dieu ait son âme !) me disait souvent : « Filleul, lorsqu'un sot parlera, fais le sourd. »

C'était le cas ou jamais de paraître ne pas entendre.

Mais voici que Lobligeois m'interpelle nommément, et me crie du bout de la table : « N'est-ce pas, Rousseau, que les nobles sont tous des aristocrates ? »

— Ça dépend, que je répons ; qui est-ce que tu entends par aristocrates, Lobligeois ?

— Tiens ! qu'il répond, il est bon ce Rousseau ! Les aristocrates ? ce sont ceux qui méprisent et qui ruinent le paysan, l'ouvrier, et peuple, quoi !

— Eh bien ! dis-je de manière à être entendu des quinze ou dix-huit personnes qui étaient dans le café, je ne vois pas que les nobles soient plus aristocrates que les autres. Possible même qu'ils le soient moins. Voyons, Lobligeois, sois franc ; est-ce M. le marquis de Villemothe qui méprise et ruine ses inférieurs ?

— Pour celui-là, non ! dit-il.

— Et M. le comte de Septfontaines ? et M. de Montgornon ? et M. de Virolles ? et le vieux colonel de Bouchard ? et M^{me} de la Rivière ? et le baron de Braquois ? et M. Turpin de Beaulieu ?

Lobligeois, qui se sentait pincé, gardait le silence. Nicolas Grassin prit la parole et dit : Tous ces gens-là sont de braves gens connus pour tels par tout le canton. Ils ne méprisent ni ne foulent personne, au contraire. Dommage que tous les riches ne leur ressemblent pas ; le petit monde s'en trouverait mieux.

— Grassin a raison, crièrent les autres.

— Tu vois, dis-je à Lobligeois, ça ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des aristocrates. Je connais de petits bourgeois qui méprisent et qui ruinent tant qu'ils peuvent ceux qui sont au-dessous d'eux. Servir pour servir, j'aimerais mieux être le laquais de M. le marquis de Villemothe que le valet de chambre Fargeaudon, cet enrichi : j'aurais moins de rebuffades et de meilleures étrennes.

Quant aux ouvriers des villes, ce sont les pires aristocrates. Il ne fait pas bon avoir affaire à un d'eux pour peu qu'il ait pignon sur rue, quelques rentes au grand-livre, ou un morceau de terre sous le soleil. Il faut voir comme ils nous traitent, nous autres campagnards et paysans ? Nous sommes plus stupides que nos moutons et nos bœufs ; on devrait nous ôter le droit de voter ; nous sommes trop heureux que les habitants de la ville veuillent bien consommer notre blé, notre vin et notre bétail ; sans les porcelainières, les tapissières, les orfèvres, les ciseleuses, les miroitières, les doreuses, les fleuristes, les photographes, etc., les paysans mourraient de faim.

Ah ! mon pauvre Lobligeois, si tu avais entendu les faubouriens lorsqu'ils disent en parlant de nous : ces ruraux !

Tâche d'oublier l'horrible refrain que tu chantais tout-à-l'heure, et ne parle plus de pendre les aristocrates, ils sont trop nombreux, vois-tu ? les lanternes et les cordes n'y suffiraient pas.

N'est-ce pas, monsieur le journaliste, que pour un pauvre homme qui sait tout juste lire et écrire, je ne m'en suis pas trop mal tiré ?

JEAN GRANGE.

Dernier Courrier.

Le retrait définitif ou l'ajournement indéfini de la réorganisation de la magistrature ne fait plus de doute. M. Bidart, qui en est le rapporteur, annonce hautement que la commission renonce à poursuivre une discussion qu'elle considère comme inutile, aujourd'hui que son système est complètement dénaturé par le rejet de l'article 10. La commission s'est réunie ce matin pour s'entendre sur l'abandon de cette loi, qui pourrait venir aujourd'hui en troisième délibération.

On remarque qu'il se fait à la présidence, depuis quelques jours, un silence peu rassurant sur les négociations relatives à la libération du territoire. On en conclut qu'elles ne prennent pas une très-bonne tournure.

Paris, 15 mai, 7 h. 20 m.

Le Journal officiel publie les nominations de M. de Noailles, comme ministre de France à Washington, de M. Jules Ferry à Athènes, de M. Gobineau à Stockholm, et de M. de Gabriac à La Haye.

L'OFFICIEL.

Allons, va, pars pour la Grèce,
Pars pour la Grèce,
Pars pour la Grèce,
Et ne reviens pas !

LE COEUR.

Oh ! non, ne reviens pas !

JULES FERRY.
Allons, parlons pour la Grèce,
Tons pour la Grèce,
Tons pour la Grèce,
A la fin, j'y vas !

LE COEUR.
Pars pour la Grèce,
Quel bon débarras !

(Figaro.)

ESPAGNE.

Nous donnons, telle que l'a communiquée le ministère de l'intérieur, la dépêche suivante :

« Le train express de Madrid est arrivé hier soir à Hendaye avec sept heures de retard ; le pont d'Orcilia était rompu ; il vient d'être rétabli et les trains pourront circuler librement.

» Il paraît maintenant certain que l'insurrection est à peu près terminée en Navarre.

» Les troupes se dirigent maintenant vers la Biscaye.

» Le maréchal Serrano serait à la tête de 12,000 hommes.

» Hier, 500 prisonniers sont arrivés à Irun ; la plupart, vieillards ou enfants de quinze ans, ont été laissés libres et renvoyés dans leurs foyers. »

Nous ne pouvons nous empêcher d'observer que cette insurrection, tous les jours terrassée, paraît néanmoins assez redoutable au gouvernement de Madrid, pour qu'il ne cesse d'envoyer des renforts au maréchal Serrano.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N° 1324.—11 Mai 1872.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Correspondance de Satory. — L'éruption du Vésuve. — Salon de 1872. — La crise espagnole. — Cavalcade de Nantes, au bénéfice de l'œuvre de la délivrance du territoire. — Chronique parlementaire. — L'incendiaire, nouvelle, par M. Charles Joliet. — La Nouvelle-Calédonie. — Les Théâtres. — Manifestation des Strasbourgeois sur la place Kléber, le 28 avril.

Gravures : Salon de 1872 : Ville-d'Avray, tableau de M. Corot. — Eruption du Vésuve : vue prise de la terrasse de Santa-Luccia, le 26 avril 1872, à 4 heures après-midi. — Grande manœuvre militaire exécutée à Satory par le premier corps de Versailles, le 27 avril 1872. — Grande cavalcade donnée à Nantes au bénéfice de l'œuvre de la délivrance, le 21 avril 1872. — La Nouvelle-Calédonie : chapelle d'Houagape : — Pécheurs indigènes devant leurs cases. — Cerfs aux gagnage, composition et dessin de Karl Bodmer. — Manifestation anti-prussienne à Strasbourg. — Échecs. — Rébus.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MAI 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71. . .	54 85	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	900	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	343 75	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre. . .	78 50	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et	625	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	330 0	»	»
4 % jouissance 22 septembre. . .	70 80	»	»	comm., 125 fr. p. j. nov. . .	215	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	487 50	»	»
5 % Emprunt	87 80	»	»	Crédit Mobilier	215	»	»	Société autrichienne, j. janv. . .	860	»	»
Obligations du Trésor, t. payé. . .	425	»	»	Crédit foncier d'Autriche . . .	»	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857 . .	208 75	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. . .	438 75	5	1 25	Orléans	295 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 . .	375	»	»	Est, jouissance nov.	493 75	»	3 75	Paris-Lyon-Méditerranée. . .	297	»	»
— 1865, 4 %	441 25	1 25	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov. . .	836 25	»	1 25	Est	303 50	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	270 50	»	50	Midi, jouissance juillet.	610	»	2 50	Nord	287 75	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	251 22	»	75	Nord, jouissance juillet.	992 50	10	»	Ouest	290	»	»
— libéré	251 50	»	1	Orléans, jouissance octobre. . .	827 50	2 50	»	Midi	277 50	»	»
Banque de France, j. juillet. . . .	3750	»	5	Orléans, jouissance juillet, 65. .	500	»	»	Deux-Charentes.	217 50	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . . .	655	»	7 50	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	623 75	»	»	Vendée	265	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	496 25	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	675	»	5				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345	»	»	Société Immobilière, j. janv. . .	31	»	»				

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir, —
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Étude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE
AUX ENCHÈRES,
Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur.

Le mardi 21 mai 1872, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, dans les ateliers de M. BARDOU, carrossier, rue d'Orléans, à Saumur, à la vente publique aux enchères des marchandises et du matériel lui appartenant.

Il sera vendu :
Une victoria, un phaéton, deux tilburys à 4 roues, deux tilburys à 2 roues, un break, un tombereau, un diable, un camion en construction, six paires de roues, une balladeuse, un vélépède ;
Matériel : Trois enclumes, dont une pesant 218 kilogr., trois soufflets presque neufs, une très-belle machine à percer, plusieurs étaux, un fort cylindre pour cercles de roues, filières doubles, étaux, marteaux, tenailles, chaînes à châtrer les roues, clefs anglaises, établis, et grande

quantité d'autres outils ; fessieux, ressorts, vieux fer, rais, jantes, et bois.
Toutes les voitures sont terminées, il ne reste plus qu'à les garnir.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Étude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE
Après décès.

Le vendredi 17 mai 1872, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, dans une maison sise à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la succession bénéficiaire du sieur Casimir Raguin, à la requête de M. et M^{me} Raguin, de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, ses père et mère.

Il sera vendu :
Lits, couettes, traversins, couvertures, couvre-pieds, commodes, tables, table de nuit, chaises, draps, chemises, serviettes, effets, treize barres de fer, outils, plusieurs planches d'échafaudage, madriers, batterie de cuisine,

barriques et bouteilles vides, et quantité d'autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER
PRÉSENTEMENT.
UNE MAISON, propre au commerce, située à Saumur, rue Saint-Jean, n° 31.
S'adresser à M. LAMBOURG, propriétaire, quai de Limoges. (262)

L'ACCORDEUR DU LARYNX
BAUME D'ERYSIMUM IODÉ

Le meilleur spécifique contre les affections des voies respiratoires, enrouement, aphonie, toux, phthisie laryngée ou pulmonaire, CIGARETTES SOMMÉ AU GOURON, idem. Dragées SOMMÉ au baume d'erysimum iodé. PHARMACIE SOMMÉ, 1, RUE NOLLET, PARIS

A LOUER
Présentement,
APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.
S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

M. LAUMONIER, notaire, demande un petit clerc.

FABRIQUE D'ENCRE
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Nouvelle Encre
A Gardot à Dijon.
noire en écrivant, n'oxydant pas les plumes, n'épaississant pas.
Nouvelle Encre violet noir copiant même un mois après l'écriture, chez tous les Papetiers.

BENZINE J. GARDOT DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans odeur et sans altérer les couleurs.
LE FLACON 1^{er} 25 & 2^e 50

ETUDES DRUIDIQUES

ET
DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION
DES RACES HUMAINES.
Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île-de-Bretagne, et observations sur ce monument.
Par A. C. G.
Premier fascicule : 50 centimes.
(Le second paraîtra prochainement.)
En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.